

**Préparons**  
**Dimanche**

## ÉVANGILE

## Dimanche 18 septembre

Ce que le prophète Amos condamnait, l'Évangile semble en faire l'éloge. Les paroles du prophète seraient-elles dépassées ? La fraude financière est-elle permise pour se tirer d'un mauvais pas ?

Amos est toujours d'actualité : Pour la compétitivité, certains veulent réduire le nombre de jours fériés. D'autres réclament le droit de travailler le dimanche. « *Nous allons diminuer les mesures, fausser les balances* ». Aujourd'hui, on transforme les logiciens des voitures, on soude des spécialistes de la qualité de l'air, pour obtenir des résultats rassurants aux tests antipollution.

« *Acheter le faible pour un peu d'argent, le malheureux pour une paire de sandales* ». Des multinationales le font aujourd'hui à distance, au Bangladesh, au Cambodge, en Indonésie, en Chine, avec les ouvrières du textile ou de la chaussure, qui travaillent de longues heures, 6 jours sur 7, pour gagner à peine de quoi manger.

L'Évangile ne dit pas le contraire des prophètes. Comme eux, il appelle au partage. Mais surtout il nous met en garde contre la course à l'argent. Les mots du Christ sont forts : il parle de « *l'argent malhonnête* ». Et il nous avertit : « *Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent* ». Quant au gérant malhonnête, il n'est pas félicité pour sa malhonnêteté mais pour son habileté. Jésus semble dire « *Si seulement les fils de la lumière étaient aussi habiles* », notamment pour que l'argent serve au bien de tous ! Heureusement, certains le sont. Quelques exemples : François d'Assise a toujours été respectueux envers le pape et les évêques, mais son genre de vie était un reproche vivant pour le luxe où vivaient beaucoup d'entre eux ! Saint Vincent de Paul mobilisait de jeunes paysannes, vouées à être servantes des riches, pour en faire les servantes des pauvres. Les inventeurs du « *microcrédit* » ne distribuent pas d'aumônes mais permettent aux plus pauvres d'emprunter de petites sommes, en faisant confiance à leur esprit d'initiative. Pour terminer, chacun peut se poser ces questions : Quelle place tient l'argent dans ma vie ? À quoi est-ce que j'emploie mon habileté ?

*L'équipe diocésaine de Préparons Dimanche*

## AGENDA

**Du 5 au 8 octobre**

Pèlerinage du Rosaire à Lourdes

**Sam. 8 octobre, 9h30-16h30**

Rencontre des animateurs et des prêtres accompagnant la pastorale des jeunes à la maison diocésaine. Promulgation des orientations diocésaines de la pastorale des jeunes par Mgr Bertrand.

## À LA UNE

## Du monde pour la bénédiction

La chapelle Notre-Dame de Lourdes ainsi que des salles paroissiales ont récemment été bénies. La communauté locale du Malzieu était bien représentée.



Inauguration de la chapelle Notre-Dame de Lourdes, au Malzieu. Photo JA/LLN

Samedi 3 septembre, la chapelle Notre-Dame de Lourdes a accueilli Monseigneur Benoît Bertrand, évêque du diocèse de Mende, venu pour la bénédiction de l'édifice, ainsi que les prêtres de la paroisse Saint-Jacques.

Après la litanie des « Je vous salue Marie », le maire Jean-Noël Brugeron a rappelé l'histoire de cette chapelle atypique, installée hors de la ville. On peut dire que son origine découle de la présence d'une statue de la Vierge dans l'oratoire inclus dans la porte basse des remparts ouest de la cité. Cette porte soubeyranne vouée à être abattue, fut ensuite installée près du pont Saint-Joseph, route de Saint-Chély. Les habitants appelaient ce lieu « séti de Nostra Dame », le siège, le banc de Notre-Dame. Suite à une pétition, le conseil municipal donne un avis favorable à la construction d'une chapelle sur un emplacement plus adéquat à la recevoir.

À Lourdes, la Vierge apparaît 18 fois à Bernadette Soubirous en 1858 en se présentant comme l'Immaculée Conception. Avec également l'apparition mariale de Notre-Dame de la Salette, douze ans plus tôt, la ferveur s'empare du monde catholique. Des sanctuaires lui sont dédiés. Au

Malzieu, lors de sa bénédiction en 1877, la nouvelle chapelle est logiquement dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Monsieur Brugeron a relaté les gros travaux de rénovation effectués ces dernières années sur l'édifice : réfection de la toiture, consolidations des murs, joints à l'extérieur, enduits à l'intérieur qui la rendent très lumineuse, réhabilitation des hauts vitraux et remplacement du vitrail central...

Monseigneur l'Évêque a remercié le conseil municipal et son maire. Il s'est réjoui de constater, depuis son arrivée il y a trois ans, l'engouement des communes pour l'entretien et la réhabilitation de leur patrimoine culturel et culturel. Puis il a procédé à la bénédiction en circulant le long des murs, contournant les fidèles venus nombreux.

Tous se sont ensuite rendus à la salle paroissiale Saint-Jacques, du nom de la grande paroisse, pour sa bénédiction. Là-aussi, le maire a fait l'historique : il s'agissait d'un bâtiment occupé par les Frères des écoles chrétiennes. Ces derniers étaient précédemment installés à l'ancien couvent des Ursulines, non adapté à recevoir un internat. Un bâtiment

est alors construit près de l'église, puis ouvert en 1845... Les bouleversements de la deuxième partie du XIXe siècle les obligent à quitter les lieux. L'endroit devient une école publique laïque (encore actuellement). On les installe rue marchande, sans internat. Le nouveau bâtiment, route de Saugues, ouvre en 1892. La séparation de l'Église et de l'État oblige, en 1906, les frères à quitter les lieux. Ils reviendront en 1940 et resteront jusqu'en 1970. Cet espace paroissial a été superbement remanié il y a quelques années, comprenant une grande salle de réunion et catéchèse, une chapelle, des bureaux et dépendances. Monseigneur Bertrand a béni les murs et les salles.

À l'issue de cette manifestation, les participants ont longuement échangé autour du buffet apéritif de la municipalité. Jean-Noël Brugeron a remercié Madame Denise Martin pour son dévouement à ouvrir tous les jours et à entretenir la chapelle mais aussi le diocèse pour ses aides diverses, et a rappelé le travail de l'abbé René Nurit pour ses interventions, en son temps, sur toutes les églises du secteur du Malzieu.

Joël Attrazic

## À VOIR

## Une exposition sur les Justes

Ce 15 septembre, à Paris, Juifs et catholiques, au côté de l'Éducation nationale, inaugureront ensemble une exposition sur les chrétiens élevés au rang de « *Justes parmi les Nations* ». En Lozère, Sœur Marie-Emilienne, religieuse de la Providence à Mende, aujourd'hui âgée de 100 ans, a été reconnue « *Juste parmi les Nations* ».

Pour œuvrer ensemble à éveiller les consciences des jeunes en transmettant la mémoire de la Shoah, jeudi 15 septembre, Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France (CEF), Pierre-François Veil, Président du comité français pour Yad Vashem,

et Haim Korsia, grand Rabbin de France, inaugureront ensemble pour la première fois, au siège de la CEF à Paris, une exposition sur les chrétiens élevés au rang de « *Justes parmi les Nations* », au côté de Christophe Kerrero, Recteur de la région académique Île-de-France et de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France.

80 ans après l'été 1942, marqué en France par les arrestations et déportations massives des Juifs, en particulier la rafle du Vel d'Hiv le 16 juillet, la CEF, en partenariat avec Yad Vashem (Institut international pour la mémoire de la Shoah), a souhaité, par

cette initiative inédite, rendre hommage à celles et ceux qui ont eu le courage de s'ériger contre la persécution des juifs.

Cette exposition, qui a vocation à circuler dans toute la France, se veut être l'un des outils possibles pour les enseignants et les éducateurs qui, au quotidien, œuvrent à la transmission de la mémoire de la Shoah. Les jeunes générations pourront, en visitant cette exposition, et en particulier en écoutant les témoignages et messages, mesurer qu'ils ont eux-mêmes à contribuer à la construction d'un monde plus fraternel.

## FOCUS

## Pèlerinage à Notre-Dame de Beaulieu

« *Dans l'Église, on célèbre seulement la naissance de 3 personnages : Jésus bien sûr, puis la Vierge Marie et Saint Jean-Baptiste* », a lancé l'Abbé Girod en ouverture de son homélie, le 11 septembre dernier, lors de la messe célébrée sur le site même de l'apparition de la Vierge au XIIIe siècle. C'est la tradition, en Margeride, et d'autant plus depuis que l'Abbé Vissac, prêtre des lieux et enfant du pays, l'a relancée en 1996. Le dimanche suivant le 8 septembre (Nativité de la Vierge), une messe est organisée à Beaulieu, à quelque 1400 mètres d'altitude, pour célébrer la Nativité de la Sainte Vierge. Et les pèlerins affluent de partout, de Lozère bien sûr, mais aussi de la Haute-Loire et du Cantal tout proches. Depuis 26 ans, ce beau pèlerinage à Notre-Dame de Beaulieu est un moment fort de la vie paroissiale. Cette année, l'Abbé Girod a célébré la messe, entouré des Abbés Maurin et Granier, devant une bonne centaine de fidèles.

La municipalité de Paulhac-en-Margeride, avec les bénévoles, met tout en œuvre pour bien accueillir, notamment en installant des précieux bancs en bois, très appréciés par ceux qui ont fait le trajet à pied depuis l'entrée du bois, près de Vachellerie.

La messe, bien préparée, la chorale et les animateurs, ont permis de vivre un temps de recueillement profond, sur la montagne.

Le soleil de septembre chauffait fort, et une bonne cinquantaine de pèlerins ont participé au chapelet, sur le kilomètre à parcourir à pied entre le bois et le site de Beaulieu.

Une statuette de la Vierge étant portée à dos, par deux personnes se remplaçant de temps en temps. Il est toutefois possible de se rendre sur place pour la messe, directement en voiture sur le chemin de terre. « *La complainte de Notre Dame de Beaulieu* », chant très ancien, a clôturé la célébration. Et beaucoup se sont retrouvés ensuite pour discuter, se rencontrer, échanger. C'est tout cela Beaulieu, une multitude de petites mains, très souvent anonymes qui œuvrent pour prier et pour perpétuer le souvenir de ce jour béni, où la Sainte Vierge, s'est penchée avec amour, sur notre belle Margeride.

Éric Veyrier

PS : Pour aller à Beaulieu, il faut se rendre à Paulhac-en-Margeride au Nord Lozère puis prendre direction Saugues, puis à Diéges, tourner à droite, un panneau indique ND de Beaulieu. On monte sur une route goudronnée, on traverse Vachellerie, puis on prend direction le bois. On peut laisser sa voiture à l'entrée du bois et faire à pied le dernier kilomètre sur un chemin très agréable. Sur place sur le site de Beaulieu, il y a aussi des tables ombragées pour pique-niquer.